

<b>RELEVÉ DE CONCLUSIONS RÉUNION</b> <b>LabEx SPS</b> <b>24/03/2016</b>
-------------------------------------------------------------------------------

**Contacts SPS :**

[Loïc Lepiniec](#) (Coordinateur)

[Claire Lurin](#) (Coordinatrice adjointe)

[Marie-Jeanne Sellier](#) (Manager)

**Message général**

Le Comité de Pilotage tient à rappeler qu'avec les 800 000 euros investis par SPS dans les équipements communs, les 350 000 euros d'aide SPS au recrutement de M1 et M2 par les labos (ce qui représente chaque année entre 50 et 80 % des coûts totaux) et les 35 000 euros d'aide SPS à l'invitation de scientifiques pour des séminaires ou à l'organisation de congrès, il y a de moins en moins de chercheurs qui n'aient pas bénéficié d'une manière ou d'une autre d'une aide du LabEx.

**Renouvellement du mandat du coordinateur pour la deuxième phase du LabEx**

Le Comité de Pilotage a validé le renouvellement du mandat de Loïc Lepiniec en tant que coordinateur du LabEx pour la deuxième phase. Cette nomination sera validée lors de la prochaine réunion du Conseil des Tutelles (21 juin).

**AAP SPS'Innov**

Le texte de l'appel a été modifié pour préciser certains points et demander des informations supplémentaires, souvent oubliées ou mal décrites dans les dossiers déposés précédemment. Ce texte est validé par le Comité de Pilotage. Le nouvel appel au fil de l'eau va être lancé par Marie-Jeanne Sellier très prochainement, avec une date limite de dépôt des projets au 31/12/2017.

**Groupe Recherche**

Martin Crespi sort du Groupe Recherche

**Ecole chercheur**

Un certain nombre de membres de SPS ont exprimé leur intérêt pour la thématique de la Summer School de cette année (« From gene expression to genomic network »). Devant cet engouement, nous envisageons d'organiser des écoles-chercheurs sur cette thématique pour les membres de SPS. Marie-Jeanne Sellier va lancer une enquête pour déterminer le nombre de personnes intéressées et les besoins des participants. SPS apportera un soutien financier à ces écoles-chercheurs, notamment pour les déplacements d'intervenants en France et les déjeuners.